

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 04 - 12

Séance du 13 avril 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 29

Représentés : 4

L'an deux mille vingt et un, le treize avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni en cette période d'urgence sanitaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire, à distance par visioconférence et ce, en application de l'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et de la délibération n°2020.04.01 du 14 avril 2020,

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA DIRECTION
REGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES (D.R.A.C)
POUR
LE PROJET SCIENTIFIQUE
ET CULTUREL
DE LA BIBLIOTHEQUE
MIREILLE DURAND**

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel.

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Anne-Laure BEAUDOIN (procuration à Monsieur Pascal CORDEIL), Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Messieurs Alain BERARD (procuration à Madame Mireille NEVIERE-MAESTRONI), Dominique HOCQUET (procuration à Monsieur Yvan MAUBE)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur :
Monsieur Pierre LUCIANO

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20210413-DEL20210412-DE
Date de télétransmission : 14/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021

Située en cœur de village, à proximité des espaces culturels et des établissements scolaires, la Bibliothèque municipale Mireille Durand est devenue, depuis sa rénovation fin 2013, un véritable lieu de vie et de sociabilité, avec une offre élargie de services adaptés aux nouvelles pratiques culturelles et de lecture. Elle bénéficie aujourd'hui d'une aura positive auprès de la population et est reconnue comme un équipement culturel dynamique par les usagers pour l'étendue des services proposés, la diversité des activités et la qualité des collections proposées.

La pandémie de COVID-19 a impactée la bibliothèque dans son organisation et la façon de donner accès à ces services. Néanmoins cette situation exceptionnelle a permis de dégager un objectif fort pour la « bibliothèque d'après » : la volonté de se diriger vers une bibliothèque durable, en prenant pour ligne de conduite les objectifs du développement durable (ODD) inscrits dans l'Agenda 2030 par l'ONU dans l'organisation des activités de la bibliothèque, la constitution, l'accessibilité et la valorisation des fonds documentaires.

Le projet scientifique, culturel, éducatif et social de la Bibliothèque municipale permet d'identifier plusieurs axes de travail pour 2021 :

- L'aboutissement du réaménagement des collections, engagé en 2018-2020
- L'amélioration et le renforcement des offres de services et de collections liés au numérique, dont l'importance pour la population a été révélée lors des confinements de 2020
- La constitution de collections liées aux questions environnementales et le développement de collections destinées à des publics dits empêchés.

Ces différents projets sont inscrits au budget primitif 2021 de la Commune à hauteur de 28 834,31 €

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée Communale de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**

Adopte l'exposé qui précède,

Adopte le projet scientifique et culturel de la bibliothèque Mireille Durand,

Décide de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture
083-21830125-20210413-DEL20210412-DE
Date de télétransmission : 14/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021